

8. BPR-Infrastructure inc. – Stratégie d'économie d'eau potable;
9. Assurances Gervais Paquet – Renouvellement 2011-2012;
10. Demandes d'appui :
 1. École polyvalente de Sayabec – Déjeuner musical;
 2. Club des 50 ans et plus de Sayabec – Souper des Fêtes;
 3. Demande d'autorisation CPTAQ – Monsieur Yvan D'Astous;
 4. La Coalition Urgence Rurale du Bas-Saint-Laurent – Souper-bénéfice;
11. Les Fleurons du Québec – Résultats;
12. Commission de protection du territoire agricole – Monsieur Cyril Beaulieu;
13. Invitation – Club des petits déjeuners du Québec – Spectacle bénéfice;
14. Affaires nouvelles :
 1. Bilan financier de la Fête au Village;
 2. _____;
 3. _____;
 4. _____;
15. Période de questions;
16. Levée de l'assemblée.

Résolution 2011-11-471

Gala PRISM – Mise en candidature

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'appuyer la mise en candidature de mesdames Myriam Chouinard et Katy Bouchard ainsi que messieurs Jasmin Poirier et Jordan Caron au Gala PRISM 2012.

Résolution 2011-11-472

Règlement 2010-13 - Financement permanent

ATTENDU QUE Conformément au règlement d'emprunt numéro 2010-13, la Municipalité de Sayabec souhaite emprunter par billet un montant total de 145 000 \$;

ATTENDU QU' À ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec

QUE Le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU' Un emprunt par billet au montant de 145 000 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 2010-13 soit réalisé;

QUE Les billets soient signés par le (la) maire (mairesse) et le (la) secrétaire-trésorier (secrétaire-trésorière) ou trésorier (trésorière);

QUE Les billets soient datés du 29 novembre 2011;

QUE Les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE Les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

| Année | Montant |
|--------------|-----------------------------------|
| 2012. | 7 500 \$ |
| 2013. | 7 800 \$ |
| 2014. | 8 000 \$ |
| 2015. | 8 400 \$ |
| 2016. | 8 600 \$ (à payer en 2016) |
| 2016. | 104 700 \$ (à renouveler) |

QUE Pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Sayabec émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** à compter du 29 novembre 2011, en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2017 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement numéro 2010-13, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

ADOPTÉE À LA SÉANCE DU 21 NOVEMBRE 2011

Marielle Roy,
mairesse suppléante

Francis Ouellet,
directeur général
et secrétaire-trésorier

Résolution 2011-11-473

**Règlement 2010-13 -
Financement permanent**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec

QUE La Municipalité de Sayabec accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse Desjardins Vallée de la Matapédia pour son emprunt du 29 novembre 2011 au montant de 145 000 \$ par **billet** en vertu du règlement d'emprunt numéro 2010-13, au pair, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

| MONTANT | INTÉRÊT | ÉCHÉANCE |
|-------------------|----------------|-------------------------|
| 7 500 \$ | 3.19 % | 29 novembre 2012 |
| 7 800 \$ | 3.19 % | 29 novembre 2013 |
| 8 000 \$ | 3.19 % | 29 novembre 2014 |
| 8 400 \$ | 3.19 % | 29 novembre 2015 |
| 113 300 \$ | 3.19 % | 29 novembre 2016 |

QUE Les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré;

QUE Demande soit faite au ministre des Finances, d'approuver les conditions du présent emprunt, telles que mentionnées ci-haut.

ADOPTÉE À LA SÉANCE DU 21 NOVEMBRE 2011

Marielle Roy,
maire suppléante

Francis Ouellet,
directeur général
et secrétaire-trésorier

Résolution 2011-11-474

Réservoir d'eau potable

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement d'une partie de la facture numéro 718257 à l'entreprise Distribution Brunet Inc. pour un montant de 6 078.80 \$, taxes incluses. Cette facture concerne le système d'enregistrement de notre approvisionnement en eau potable et est liée directement à la chloration. Le financement de cet achat sera effectué à même le règlement 98-08.

-
-
6. Les membres du Conseil municipal déposent leur certificat concernant la formation sur le Code d'éthique et de déontologie. Madame Danielle Marcoux, mairesse, madame Marielle Roy, conseillère, messieurs René-Jacques Gallant, Jean-Guy Chouinard, Lorenzo Ouellet et Jocelyn Caron, conseillers ont suivi la formation le 17 septembre 2011. Madame Solange Tremblay, conseillère, a obtenu son certificat le 12 novembre 2011.
-
-

Résolution 2011-11-475

**Reddition de compte -
Subvention pour
l'amélioration du réseau
routier**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adopter une résolution concernant la subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier.

QUE Le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 23 980.33 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports;

QUE Les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué;

-
-
8. Ce point sera discuté à une réunion ultérieure par les membres du Conseil municipal.
9. Ce point sera discuté à une réunion ultérieure par les membres du Conseil municipal.
-
-

Résolution 2011-11-476

Demande d'appui – École polyvalente de Sayabec

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accorder le prêt de 15 tables rondes ainsi que de 3 supports à vêtements. Le déménagement de ces équipements se fera par les employés de la municipalité et ce gratuitement afin de permettre à l'école polyvalente de Sayabec l'organisation d'un déjeuner le 22 décembre 2011.

Résolution 2011-11-477

Demande d'appui – Club des 50 ans et +

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement d'une dépense de 130 \$, taxes incluses, afin d'appuyer le Club des 50 ans et plus de Sayabec pour l'organisation de leur souper des Fêtes le 3 décembre 2011.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal acceptent que cette dépense soit payée aux fournisseurs sur présentation des factures qui devront être établies au nom de la Municipalité de Sayabec.

-
-
- 10.3 Ce point sera discuté à une réunion ultérieure par les membres du Conseil municipal.
- 10.4 Le Conseil a décidé de laisser tomber ce point.
-
-

Résolution 2011-11-478

Motion de félicitations - Fleurons du Québec

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adresser leurs plus sincères félicitations pour le travail accompli par le Comité d'embellissement au sujet de la classification horticole des Fleurons du Québec pour l'année 2011.

-
-
12. Une rencontre se tiendra le 6 décembre 2011, à 9 h 30, à l'Hôtel Rimouski, Centre des congrès, à la salle St-Laurent avec la Commission de protection du territoire agricole concernant la demande d'autorisation dans le dossier de monsieur Cyril Beaulieu.
-
-

-
13. Un Spectacle bénéfique se tiendra le 3 décembre 2011 à 20 heures à la salle Jean-Cossette de l'École secondaire Armand-Saint-Onge d'Amqui au profit du Club des petits déjeuners du Québec.
 14. Les membres du Conseil municipal de Sayabec demandent au Comité de la Fête au Village de fournir un bilan financier de la Fête qui s'est tenue en 2011.
-

Résolution 2011-11-479

Levée de la séance

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que la séance soit levée à 20 h 30.

Marielle Roy,
mairesse suppléante

Francis Ouellet,
directeur général
et secrétaire-trésorier